



BUDGET 2008-2009
COMMUNIQUÉ N° 1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

BUDGET 2008-2009

PRUDENCE ET DISCIPLINE

Québec, le 13 mars 2008 – Le *Budget 2008-2009*, présenté aujourd’hui à l’Assemblée nationale par la ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l’Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M^{me} Monique Jérôme-Forget, s’inscrit dans le plan du gouvernement pour un nouvel espace économique pour le Québec afin d’accroître le mieux-être de tous les Québécois.

Ce budget, préparé dans un contexte de ralentissement économique, est marqué par la prudence et la discipline. C’est un budget équilibré qui ne contient aucune hausse d’impôt ou de taxes. C’est un budget en cinq volets.

Récompenser l’investissement pour stimuler la productivité

L’ouverture de nouveaux marchés vers l’Asie, l’Europe et les Amériques vise à créer de nouvelles occasions d’affaires pour nos entreprises. Pour saisir les possibilités qui s’offrent à elles, les entreprises doivent investir pour se moderniser et accroître leur productivité. Ce budget encourage les entreprises à accélérer leurs investissements grâce à :

- l’abolition immédiate et complète de la taxe sur le capital pour toutes les entreprises du secteur manufacturier;
- l’introduction d’un nouveau crédit d’impôt à l’investissement accessible dans toutes les régions du Québec;
- l’instauration d’un nouveau crédit d’impôt pour appuyer l’industrie des technologies de l’information, accessible sur l’ensemble du territoire.

Développer le talent et les compétences des Québécois

Alors que se pointent des pénuries de travailleurs, le Québec a besoin de tous ses talents. Ce budget propose d’investir dans l’éducation, la formation technique et professionnelle et l’intégration en emploi des nouveaux arrivants. Il prévoit :

- un investissement additionnel de 250 millions de dollars sur cinq ans dans nos universités;

- le lancement du *Pacte pour l'emploi* qui permettra au plus grand nombre de Québécois possible d'intégrer le marché du travail;
- une augmentation de 20 % des budgets consacrés à l'immigration, notamment, pour l'intégration et la francisation des nouveaux arrivants.

Appuyer nos familles

Le développement économique n'a de sens que s'il est porteur de progrès social. Nous appuyons davantage les familles, les enfants et les aînés. Ce budget prévoit :

- la création de 20 000 nouvelles places en service de garde sur cinq ans afin de faciliter la conciliation travail-famille;
- une bonification importante du crédit d'impôt pour frais de garde;
- la simplification et la bonification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile et le développement de services de soins à domicile;
- l'augmentation de 1 500 \$ à 2 000 \$ sur deux ans du montant maximal du crédit d'impôt pour revenus de retraite;
- un nouveau crédit d'impôt de 30 % pour les aidants naturels afin de couvrir une partie des frais engagés pour obtenir une aide de remplacement;
- la création, en partenariat avec la famille Chagnon, de deux fonds, l'un pour stimuler le développement des enfants vivant en milieu vulnérable, le second pour l'amélioration et le développement des services de répit et l'accompagnement des proches aidants.

Poursuivre le virage vers le développement durable

Le développement durable, parce qu'il est porteur d'innovation, est aussi créateur de richesse. Afin de permettre au Québec de demeurer un leader en Amérique du Nord en matière de protection de l'environnement, ce budget prévoit :

- 12 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir l'innovation dans le cadre d'une nouvelle Stratégie pour les technologies vertes;
- 106 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la protection et la mise en valeur de notre patrimoine collectif;
- 15 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place du Bureau québécois de connaissances de l'eau afin de parfaire notre expertise sur cette ressource;
- une politique de gouvernement écoresponsable afin d'intégrer le développement durable dans les pratiques d'achat du secteur public.

Relever le défi des finances publiques

Depuis 2003, les finances publiques du Québec ont été grandement assainies. Les relèvements de la cote de crédit du Québec par les agences de notation témoignent du travail accompli. Le présent budget poursuit dans cette voie. À cette fin, ce budget prévoit :

- de limiter la croissance des dépenses à 4,2 % en 2008-2009;
- d'investir en priorité dans les grandes missions de l'État, soit la santé, l'éducation et le soutien aux familles;

- de majorer de 50 % à 75 % la part des bénéfices d'Hydro-Québec versés à l'État sous forme de dividendes, ce qui évitera l'ajout de 11 milliards de dollars à la dette gouvernementale d'ici 2025.

Par souci de transparence, ce budget comporte un cadre financier sur cinq ans afin de démontrer le maintien de l'équilibre budgétaire sur cette période.

Enfin, le présent budget est préparé conformément aux nouvelles règles comptables adoptées dans la foulée des recommandations du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement, formé de représentants du ministère des Finances et du bureau du Vérificateur général.

« Nous avons là un budget rassembleur qui porte notre ambition d'une société plus prospère où tous les citoyens, quels que soient leur origine et leur âge, pourront contribuer à notre succès commun. Je suis fière de ce *Budget 2008-2009*, comme je le suis de faire partie de ce gouvernement qui a la compétence pour faire grandir le Québec », a affirmé la ministre Jérôme-Forget.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Finances,
des Services gouvernementaux,
responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor
418 643-5270
514 873-5363
www.finances.gouv.qc.ca